



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

Représentants Mairie : Mmes Anne Fommarty (Maire Adjointe déléguée aux Affaires scolaires) et Marie-Agnès Marquis (Responsable de la Vie Scolaire et Administration)

Participants APELGC : Mmes Mildred Mathieu et Clara Ben Saïd

Participant FCPE : M. Matthieu Araman et Mme Caroline Boivin

1/ Pour la maternelle

- Concernant Carole, la Directrice du périscolaire actuellement absente : est-il prévu qu'elle réintègre son poste ?

Carole a prolongé son arrêt maladie jusqu'au 30 novembre. Pour le moment, Amandine reste directrice en intérim jusqu'au retour de Carole.

- La sécurité des enfants lors de la sortie préoccupe de nombreux parents. Serait-il envisageable de mettre en place un système de contrôle d'identité pour mieux encadrer les départs ?

La mairie prend ce sujet bien au sérieux et fera des remontées à la structure. Il est conseillé par la mairie que si le contrôle n'est pas effectué, de faire un mail (Mme Fommarty et Mme Marquis) en apportant les précisions sur le moment de la remise de l'enfant (heure, date et circonstances).

- Nous avons remarqué l'arrivée de nouveaux animateurs ainsi que l'absence de certains animateurs habituels. Pouvez-vous nous préciser s'il y a eu des départs et, si possible, en indiquer les raisons ?

Il y avait des d'étudiants qui étaient présents en début d'année, c'est pour cette raison qu'il y a des visages qui apparaissent et disparaissent selon leurs emplois du temps scolaire.

La mairie est constamment en recrutement de façon à ne jamais manquer de personnel et assurer les remplacements si arrêt maladie ou absence.

Ils ont à l'heure actuelle assez de vacataire pour palier à ce type d'impératif



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

- Madame Caspar nous a informés avoir été présente deux mercredis. Pouvez-vous nous confirmer cette information et partager les actions ou observations qui en découlent?

Lors des visites de Madame Caspar (nombreuses en septembre), il a été nécessaire de se séparer de certains animateurs, qui n'avaient pas les compétences requises pour mener à bien leurs missions et surtout anticiper des erreurs professionnelles

Attention, il n'a pas été observé d'actions remettant en cause la sécurité des enfants.

Aussi, la mairie a mis en place des visites surprises par Madame Caspar et Madame Benramdane pour vérifier l'organisation et le bon déroulement des programmes et des règles de sécurité.

- Est-il possible de recevoir le programme du centre de loisirs des vacances scolaires avant la réservation ? Afin de savoir si les parents inscriront leurs enfants ou non ?

Il ne sera pas possible de recevoir le programme en amont des réservations.

Les programmes sont constitués en avance mais passent par différentes validations auprès de la mairie et sont en attente de réservations de sorties et validation par différents prestataires pour disponibilités.

- **Sujets à remonter** (comme abordé avec Amandine, assurant l'intérim de Carole, lors de notre réunion du jeudi 17 octobre) : Le comportement de certains animateurs suscite des inquiétudes.

Par exemple, un enfant est rentré chez lui avec sa boîte de goûter intacte. Lorsque la maman a demandé aux animateurs si son enfant avait mangé, quatre animateurs ont réagi en riant, sans apporter de réponse rassurante, ce qui a déstabilisé la famille.

Ces comportements sont inacceptables a réagi la mairie.

Il y aura des mises au point avec la directrice adjointe quant à la distribution des box.

Infos supplémentaires :

Il a été demandé que les animateurs mettent en place un rituel dans la matinée et dans l'après-midi pour faire boire les enfants en collectif.

La mairie nous confirme qu'il n'y aura pas d'accueil pendant les vacances scolaires sur le centre de loisirs Guest jusqu'en 2026.

Une demande d'observation a été demandée pendant le périscolaire (mercredi) à Mme Fommarty et Mme Marquis. Il sera possible avec un parent par association.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

2/ Pour l'élémentaire

- **Médiateur** : un médiateur était prévu pour l'élémentaire, comme discuté l'année dernière. Qu'en est-il exactement de ce projet ? En effet, à notre connaissance, il n'est pas présent actuellement.

La personne prévue comme médiateur a débuté l'année dernière. Elle finit sa formation. Il n'est pas positionné pour l'instant car il est toujours directeur de centre de loisirs le mercredi sur Marsault.

De plus, une discussion est encore en cours entre l'école et la mairie concernant le rôle de ce médiateur. En effet, le responsable de centre de loisirs actuel sur l'école et la directrice ont déjà régulièrement ce rôle et s'occupent de certaines situations.

- **Activités du bien-être du vendredi** : que font les enfants comme activités bien-être le vendredi ?

Les activités actuellement du vendredi sur l'école :

- Pôle libre (calme, possibilités de faire les devoirs pour ceux qui le veulent,...)
- Pôle dessin avec un animateur dédié
- Pôle tir à l'arc et badminton si la météo le permet

Le but de ce moment est que les enfants puissent être libres de faire ce qu'ils souhaitent et avoir des activités plutôt calmes afin que les parents les récupèrent moins énervés.

La possibilité de changer de nom de cette période du vendredi après-midi va être étudié par la mairie pour moins de confusion.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

- **Distribution de gourdes** : il était normalement prévu une distribution de gourdes l'année dernière pour certains niveaux mais cela n'a pas été fait apparemment.

Pourquoi ?

Le projet a été abandonné par la mairie : trop de problèmes , économies budgétaires et préfère garder le projet serviettes de table.

- **Distribution livres/dictionnaires en fin d'année** :

C'est une très bonne initiative de votre part et très appréciée par les enfants.

Juste pour information, certains élèves ont été oubliés concernant les dictionnaires.

(Distribution en CE1 normalement et l'année dernière, changement, ils ont été distribués aux CP donc ceux de CE1 de l'année scolaire 2023-2024 n'ont jamais eu de dictionnaire).

Un choix historique avait été fait sur le fait que c'était la mairie qui choisissait un livre en CE1 (dictionnaire français) et en CM2 (dictionnaire anglais).

Mais les enseignants ont demandé à ce que le dictionnaire soit donné aux CP car les parents devaient acheter un dictionnaire en début de CE1 et la mairie en offrait un en fin de CE1.

Pour plus de cohérence, l'année dernière, le dictionnaire a donc été offert aux CP.

Par conséquent, les CE1 de l'année dernière n'ont effectivement pas eu de dictionnaire.

Par contre, ils ont bien eu un livre choisi par l'enseignant et/ou les enfants.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

- Navettes :

Nous vous remercions pour la mise en place de navettes dans les écoles de la Garenne-Colombes pour les mercredis et les mardis/jeudis à destination du stade Marcel Payen. C'est un service très apprécié par les familles.

En effet, cela permet à de nombreux enfants de participer à des activités extrascolaires (notamment pour les parents qui travaillent), apporte du confort aux parents et permet aux associations sportives et culturelles d'avoir plus de participants.

Nous aimerions vous demander s'il serait possible d'élargir et d'étendre ce service aux lundis à destination du stade Marcel Payen ? Beaucoup d'activités y sont prévues et beaucoup de parents en auraient besoin.

Il est rappelé par la mairie que le budget actuel des navettes existantes pour les mardis, mercredis et jeudis est de 42K euros (hors accompagnateurs).

Il est actuellement impossible d'augmenter le budget navette.

La mairie nous informe que la dotation de l'Etat a baissé et que la commune a des contraintes exigées par l'Etat.

Il est rappelé aussi que, tant que la fiche navette n'a pas été donnée à l'école ou au responsable du centre de loisirs, la navette n'apparaît pas sur dans le guichet numérique.

La possibilité d'une navette pédestre pour le lundi ? Impossible car dans ce cas, il faut prendre un animateur du centre pour la navette.

La mairie rappelle aussi que la navette coûte 10 euros par enfant et il est demandé aux parents de payer 2 euros maximum. Les parents seraient-ils prêts à payer plus pour les navettes ?

La mairie va réfléchir à la possibilité de mettre en place un blog pour mettre en relation les parents.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

- Navette du mercredi les jours de pluie :

Le mercredi 9 octobre, certains enfants n'ont pas pu aller à leur activité à cause de la pluie. Serait-il possible de clarifier les règles ?

Une alerte de la préfecture avait été émise ce jour là pour cause de fortes pluies et inondations. Des consignes, par la préfecture, avaient été données de ne pas faire d'activités extérieures et les enfants ne devaient pas être à l'extérieur.

Il est rappelé que ce jour-là, certaines navettes étaient pédestres. Par conséquent, le directeur de centre de loisirs, étant responsable de la sécurité des enfants, a décidé que les navettes pédestres étaient annulées. Il a averti les parents des enfants concernés (4 à 5 maximum).

- Gestion des toilettes

Pourriez-vous nous expliquer comment est organisée la gestion des toilettes (nettoyage, ...) ? Il y a parfois des problèmes de quantité de papier toilette côté fille.

Aussi, certains enfants sont surpris que les toilettes adultes ne soient que du côté fille et certaines sont gênées.

Effectivement, les agents n'avaient pas pris en compte que les enfants n'avaient plus accès à l'aile nord. Par conséquent, que les toilettes seraient beaucoup plus utilisées.

Il a été rappelé aux agents de mettre plus de papier toilettes pendant les travaux de l'école.

Pour information, les agents passent 3 fois par jour pour nettoyer les toilettes de l'école

Concernant les toilettes adultes, un rappel sera fait auprès des animateurs d'éviter les toilettes adultes installées chez les filles et ce sera revu avec la directrice (organisation des toilettes adultes).



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

- Algecos

Apparemment, il y a des fuites par les murs les jours de pluie surtout pour les algécos au 1er étage. Qu'en est-il ? Pouvez-vous vérifier le matériel installé ?

Pour les algécos, les enfants n'ont pas de porte-manteaux et avec la pluie qui tombe, ce n'est pas terrible de rester au contact de son manteau mouillé.

Aussi, ils n'ont pas de points d'eau et il est difficile d'y faire des activités de peintures.

Le problème de fuites a été normalement résolu avec une intervention sur ce point.

Depuis, la pluie n'est pas revenue donc il n'a pas pu être vérifié que l'intervention a complètement éliminé ces fuites.

Concernant les portes manteaux, les algécos ne permettent pas d'avoir beaucoup de places et il faut laisser les accès libres afin que les élèves puissent sortir rapidement en cas de danger.

Concernant les points d'eau, les enseignants dans les algécos doivent s'organiser lors d'activités manuelles.

- Cour de récréation pendant la pause méridienne côté grands (CE2, CM1 et CM2)

Serait-ce possible de voir que les enfants, ne jouant pas au football ni au basket, puissent avoir un peu plus de place ?

En effet, il est important que chacun puisse avoir sa place malgré les travaux.

Effectivement, la cour des grands est prise par les palissades qui font 2m de haut et installées à 1,5 m du bâtiment afin d'accueillir les échafaudages.

Pendant la pause méridienne, le responsable de centre a gardé uniquement le jeu de basket pour que les autres enfants soient plus à l'aise.

Lors des jours de pluie, la mairie va discuter avec la directrice pour voir quelle organisation serait possible.



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

3/ Points communs élémentaire / maternelle :

- Point travaux :

Avez-vous plus d'informations (dates plus précises, organisation ...) ?
Apparemment, le bruit serait plus important que prévu ou expliqué initialement, quelles informations avez-vous sur ce point ?
Nous resterons vigilants sur ce point et nous nous permettrons de vous contacter si cela devient très compliqué pour les élèves concernés.

Les travaux et les différentes étapes seront vus lors du Conseil d'École.

- Point recrutement des animateurs :

Combien il y a-t-il d'animateurs à l'élémentaire et la maternelle en général ?

Actuellement, l'équipe Guest maternelle est constituée de :

- 21 animateurs pour le midi
- 24 pour le goûter
- et 20 pour les mercredis.

L'équipe Guest élémentaire est constituée de :

- 13 animateurs le midi,
- 10 le vendredi
- et 10 le mercredi.
- Le goûter est géré par les enseignants.

Lors des vacances scolaires et lorsque le centre de loisirs est à Renan, y a-t-il un nombre minimum d'animateurs de Guest présent ?

Un minimum n'est pas prévu mais un référent sera toujours présent pour que les enfants ne se sentent pas perdus.

Par exemple, lors des vacances de la Toussaint, les animateurs de Guest maternelle présents : (en général, c'est la moitié)

- La première semaine : 12 animateurs sur 25
- La deuxième semaine : 10 animateurs sur 21



APELGC GUEST – Rencontre mairie 9 novembre 2024

Les animateurs de Guest élémentaires présents : (moins que pour la maternelle)

- La première semaine : 5 animateurs sur 15
- La deuxième semaine : 4 animateurs pour 10

Pour l'élémentaire , le responsable de centre était aussi présent pendant les 2 semaines.

- Exercices PPMS :

Des exercices PPMS sont-ils prévus cette année sur le temps périscolaire ?

Oui, ça sera prévu avant fin 2024. Ce sera soit un mercredi, soit sur le temps des vacances de Noël.

- Est-il possible d'organiser une vente de gâteaux à l'école pour aider au financement de l'activité karaté ou du tennis pour l'élémentaire et coopérative pour la maternelle ?
Si oui, quelle est la procédure à suivre ?

Oui, si nous respectons les normes actuelles. Il faut voir avec la directrice de l'établissement pour l'organisation.

Il faut aussi demander l'autorisation à la mairie 3 à 4 semaines avant.

Si non, quelle est la procédure pour avoir un emplacement au marché ?

La procédure est de demander à la mairie (personne dédiée) bien en amont car la place est souvent sollicitée par les associations.

- Une réunion de présentation du centre de loisirs et du nouveau service éducation serait-elle envisagée ?

En effet, ce serait important, comme il avait été fait une année de présenter le service, surtout que le service a été réorganisé, et/ou de pouvoir parler avec les responsables de centre de loisirs en direct. (Organisé un samedi avec une réunion principale puis par groupe scolaire, par exemple)

Pour l'instant non, mais la mairie va y réfléchir.